

Carrier, Lynda (BAPE)

A: gabriel.chevrefils@ville.montreal.qc.ca
Objet: RE: Bape-Questions de la commission

De : gabriel.chevrefils@ville.montreal.qc.ca [mailto:gabriel.chevrefils@ville.montreal.qc.ca]

Envoyé : 8 février 2018 08:31

À : Carrier, Lynda (BAPE) <Lynda.Carrier@bape.gouv.qc.ca>

Cc : paula.urra@ville.montreal.qc.ca

Objet : RE: Bape-Questions de la commission

Bonjour Mme Carrier,

Notre réponse à la question est la suivante:

La contribution de la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal pourrait appuyer les efforts de la Ville à la protection et la restauration des milieux humides, la réhabilitation des berges ou l'amélioration des accès à l'eau pour la population.

Il est important que tout appui financier ou projet de la CIAM visant la protection du fleuve Saint-Laurent se fasse en coordination avec la Ville de Montréal et l'arrondissement concerné.

Merci et bonne journée,

Gabriel Chevrefils, ing., M.Sc.A.

Ingénieur

Division du contrôle des rejets industriels

Service de l'environnement

827, boul. Crémazie Est, suite 302

Montréal (Québec) H2M 2T8

☎ : 514 280-4329

✉ : 514 280-4230

✉ : gabriel.chevrefils@ville.montreal.qc.ca

Pour urgence, communiquez avec le 514-280-4330



👉 Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Avertissement

Ce message, ainsi que tout fichier qui est joint, est destiné exclusivement aux personnes à qui il est adressé. Il peut contenir des renseignements ou des informations de nature confidentielle qui ne doivent pas être divulgués en vertu des lois applicables. Si vous avez reçu ce message par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. L'impression, diffusion, distribution ou reproduction de ce message et de tout fichier qui y est joint est strictement interdite.